

# Cahier des charges pour la sélection d'experts agréés par l'INDR pour le label ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE

Janvier 2026

## 1. Contexte

L'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociétale des entreprises (INDR) a pour **mission de mettre en œuvre un label RSE**, attestant et valorisant la contribution effective des entreprises luxembourgeoises au développement durable.

À travers son label **ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE**, l'INDR fédère aujourd'hui un réseau croissant de plus de 400 entités engagées, représentant la diversité du tissu économique luxembourgeois. Ce label constitue une référence nationale, reconnue tant par les pouvoirs publics que par les acteurs économiques, et s'inscrit en cohérence avec les cadres internationaux tels que la norme volontaire ISO 26000, la directive européenne CSRD, les normes ESRS, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ou encore le Global Reporting Initiative (GRI).

Afin de garantir la crédibilité, l'homogénéité et la qualité de ce processus de labellisation, l'INDR fait appel à un réseau d'indépendants – les **experts agréés par l'INDR** – chargés de réaliser les vérifications sur site auprès des entreprises candidates à l'obtention du label ESR. Leur rôle est essentiel : ils assurent une évaluation objective, approfondie et constructive des niveaux de maturité RSE des organisations, contribuant ainsi à la fiabilité et à la notoriété du label **ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE**.

## 2. Objectif

Dans le cadre de son activité de labellisation **ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE** et pour soutenir la croissance du nombre d'organisations labellisées, l'INDR souhaite renforcer son réseau d'experts agréés, chargés de la vérification sur site des niveaux de maturité RSE des entreprises candidates au label et de celles en phase de relabellisation. A la fin 2025, le nombre d'entités labellisées est de 400, représentant plus de 85.000 collaborateurs au Luxembourg, soit 16% de la population active.

### 3. Missions de l'expert agréé par l'INDR

1) Mener des **vérifications sur site** :

- Analyser le dossier de (re)labellisation de l'entreprise candidate et les documents pertinents.
- Identifier les enjeux spécifiques liés au secteur d'activité de l'entreprise.
- Conduire la vérification sur site (entretiens, observations, consultation de preuves)
- Valider les niveaux de maturité RSE de l'entreprise selon la méthodologie de l'INDR.
- Rédiger un rapport d'évaluation incluant constats, points forts, pistes de progrès et recommandation de labellisation.
- Identifier systématiquement une bonne pratique RSE de l'entreprise candidate.
- Participer, sur demande, à un échange avec l'INDR pour une restitution ou un approfondissement des résultats de la vérification.

2) Participer et contribuer aux réunions et ateliers méthodologiques du **Comité des Experts de l'INDR**

3) **Promouvoir** de façon pro-active les produits et services de l'INDR.

### 4. Compétences et qualifications requises

#### 4.1 Compétences techniques

- Maîtrise des référentiels RSE : norme volontaire ISO 26000, CSRD, VSME, GRI, ODD, de la taxonomie européenne et des standards sectoriels. Une bonne connaissance des normes volontaires ISO 14001, ISO 9001 et ISO 45001 est appréciée.
- Maîtrise des évolutions législatives récentes, comme les directives européennes en développement durable et leur transposition nationale.
- Être familier avec le tissu économique luxembourgeois, notamment des PME.
- Pratique d'outils d'analyse de matérialité, de cartographie des parties prenantes, de bilan carbone et de reporting extra-financier.
- Expérience confirmée dans l'élaboration de stratégies RSE et plans d'action.
- Maîtrise des méthodologies et outils ESG pertinents sur les 3 piliers E/S/G
- Capacité de rédaction claire et synthétique en français et en anglais (allemand apprécié).

#### 4.2 Savoir-faire en accompagnement

- Expérience confirmée (5 ans) dans l'accompagnement d'organisations (RSE, qualité, environnement, etc.).
- Conduite d'entretiens avec des interlocuteurs variés (dirigeants, RH, opérationnels, parties prenantes).

- Objectivité, esprit critique et rigueur dans l'analyse.
- Aptitude à formuler des recommandations constructives et pragmatiques.
- Les compétences d'évaluation d'organisations sont un atout.

#### 4.3 Savoir-être

- Éthique, loyauté et transparence.
- Confidentialité et impartialité.
- Diplomatie et aisance relationnelle.
- Autonomie, sens de l'organisation.
- Rigueur et esprit critique.

### 5. Conditions d'exercice

- L'attribution des missions se fait par l'INDR.
- La rémunération se base sur un forfait journalier.
- Les missions sont réalisées en autonomie après formation à la méthodologie **ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE** de l'INDR.
- Les déplacements sur site sont indispensables, principalement au Luxembourg et occasionnellement à l'étranger.
- Un accompagnement par l'INDR pourra être effectué afin d'observer et d'analyser le travail du référent, en complément d'une enquête de satisfaction adressée à l'entreprise candidate à posteriori.

### 6. Engagements attendus

- Suivre la formation initiale à la méthodologie ESR de l'INDR et maîtriser les thématiques et niveaux de maturité de l'évaluation.
- Se conformer à la procédure d'évaluation ESR de l'INDR.
- Participer à des ateliers de retour d'expérience entre référents pour assurer cohérence et partage des bonnes pratiques.
- Assister aux formations données par l'INDR sur les évolutions du labels ESR et les outils.
- Se former et effectuer une veille en continu (CSRD/ESRS, normes internationales...)
- Déclarer tout conflit d'intérêt éventuel avant une mission et respecter la RGPD
- Ne pas sous-traiter les missions, ni à l'interne, ni à l'externe
- Faire proactivement la promotion de l'INDR et de ses services

## 7. Processus de sélection

### Le dossier de candidature devra comporter :

- Présentation du candidat et de l'organisme auquel il est rattaché
- Motivations à devenir Référent INDR
- Compétences générales et techniques (bilan carbone, analyse de matérialité, reporting...)
- Compétences sectorielles
- CV, diplômes et attestations de formations RSE et au minimum 3 références de mission ou de consultance RSE réalisées
- Documents administratifs (extrait RCS - bilan et compte de résultat N-1)

### Les étapes de sélection :

1. Réception et analyse des dossiers.
2. Pré-sélection sur dossier.
3. Entretien de sélection.
4. Test pratique (étude de cas, grille d'analyse, simulation de restitution).
5. Validation finale et signature d'une convention

### Délai et modalités de candidature :

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 février 2026 inclus.

Elles doivent être adressées par email à **indr@indr.lu** avec pour objet : *Candidature expert agréé INDR pour le label ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE.*